



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 11 septembre 2000**

**Bassin d'orage rue Tartifume - Acquisition BARET**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 22 août 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 13 septembre 2000

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.  
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200411

**CONSEIL MUNICIPAL DU 11 septembre 2000**

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Bassin d'orage rue Tartifume - Acquisition BARET**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre du projet de création d'un bassin d'orage dans le secteur Tartifume, la Ville de NIORT a acquis un certain nombre de parcelles de terrain situées dans le périmètre dudit projet.

Monsieur Michel BARET et Monsieur Jean-Pierre BARET, propriétaires des parcelles cadastrées section CP n° 251 pour 3 a 67 ca et n° 665 pour 5 a 77 ca, ont accepté de céder leur bien à la Ville de Niort.

Cette acquisition aura lieu moyennant le prix de 47200 F (50 F/m<sup>2</sup>) à charge par la Ville de NIORT de verser aux propriétaires une indemnité de remploi de 7080 F et une indemnité de 15700 F pour un puits et deux abris de jardin soit au total 69980 F arrondis à 70000 F (conforme à l'avis du Domaine).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les termes de l'accord intervenu entre Messieurs BARET et la Ville de NIORT,
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signé l'acte notarié à intervenir étant indiqué que le prix d'acquisition ainsi que les frais d'acte qui seront supportés par la Ville de NIORT seront imputés sur le Budget Principal - chapitre 908 - fonction 8111 - article 2128.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)